

## Le Muy – Rocher de Roquebrune

Richard Vasseur et Jacques Bérato

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6545>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Richard Vasseur et Jacques Bérato, « Le Muy – Rocher de Roquebrune », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6545>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Le Muy – Rocher de Roquebrune

Richard Vasseur et Jacques Bérato

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8208**

Date de l'opération : 2007 (PR)

Inventeur(s) : Vasseur Richard (ASS) ; Bérato Jacques (ASS)

- 1 L'habitat groupé et fortifié de hauteur du lieu-dit Le Rocher de Roquebrune est situé à l'extrémité sud ouest du massif du Rocher de Roquebrune. Il domine la dépression permienne au nord et un large plateau cultivable au sud. Il occupe les flancs d'un large talweg ouvert vers le nord. Sa superficie interne est d'environ 4 ha. Des sondages ont été effectués en 1966-1967 sous la direction de J. Liégeois (rapport de 1967 de J. Girard et J. Liégeois, déposé au SRA DRAC-PACA).

## Le système de défense

- 2 L'enceinte unique est de type appui sur à-pic. Le mur d'enceinte qui n'est pas fondé est simple, constitué d'un parement intérieur et extérieur avec blocage interne de pierraille. Les blocs sont de formes et de dimensions irrégulières, les gros blocs sont souvent calés par des pierres de petit module. Il n'y a pas de lit de pose horizontal et pas d'assises régulières. Le matériau utilisé est majoritairement l'arkose locale, mais quelques fragments de tuf ou de calcaire sont épars à l'intérieur du site. L'épaisseur de l'enceinte varie entre 2 m et 4 m. Aucune élévation conservée n'est supérieure à 2 m. Sur certains segments il existe un fruit de 10 à 20° d'angulation.
- 3 L'enceinte ouest possède une porte à recouvrement, longue d'environ 12 m, large d'environ 2,50 m et qui ouvre à gauche. Le mur externe en élévation est épais de 2 m. Le mur interne est en soutènement dans sa partie basse. Au sud et au sud-est, des segments de l'enceinte, le plus souvent en élévation, bouchent des failles rocheuses. Une porte frontale, large d'environ 2 m, est protégée en entrant à droite par une tour carrée pleine

adossée au mur d'enceinte. Elle permet l'accès au site vers l'est par la Draille du Facteur qui traverse le massif du nord au sud. Au nord des segments d'enceinte barre le talweg et des failles rocheuses. Ailleurs, le site est naturellement protégé par de hautes falaises.

- 4 Un avant-mur barre le col au nord-ouest, entre le site et celui de la Croix-Boeuf. Deux autres avant-murs barrent l'accès par l'ouest. Dans l'avant-mur externe une porte à recouvrement, longue d'environ 20 m, large de 4 m et qui ouvre à gauche, utilise une faille rocheuse comme ouverture interne. Un avant-mur barre l'accès au nord. Ces avant-murs, de même structure que l'enceinte, sont en élévation ou en soutènement et se situent aux endroits les plus facilement accessibles.

## L'habitat interne

- 5 L'habitat interne s'organise sur les flancs d'un large talweg. À l'ouest les cases s'implantent sur de petites zones naturellement planes ou sur de longues terrasses soutenues par des murs perpendiculaires au sens de la pente. À l'est les cases reposent sur des podiums individuels. Une trentaine de cases, dont les bases des murs sont encore visibles, sont disposées sans plan d'urbanisme précis, en raison d'un relief irrégulier. À l'ouest, si certaines cases sont mitoyennes, la plupart sont individuelles. Elles sont environnées par des espaces vides, correspondant à des voies de circulation, avec des intersections à angles plus ou moins droits. À l'est, les cases sont toutes individuelles séparées par de vastes espaces libres et disposées selon deux rangées de tracé irrégulier.
- 6 Le plan des cases est généralement de forme quadrangulaire irrégulière, mais quatre cases à l'est et une à l'ouest ont un petit côté arrondi, absidal. La base des murs est constituée de dalles posées de chant, sur deux rangées parallèles avec blocage interne de pierraille. La partie supérieure des murs devait être édifiée en argile crue, car il n'y a pratiquement pas d'éboulis ou de matériaux dispersés pouvant servir à la construction d'élévations en dur. L'écartement entre les blocs de chant pouvait servir à caler des poteaux porteurs consolidant des élévations en torchis sur clayonnage, dont des fragments brûlés ont été découverts.
- 7 Les dimensions des cases varient pour la longueur entre 5 m et 9 m et oscillent autour de 5 m pour la largeur. Les portes sont uniques et frontales et s'ouvrent plutôt sur un long côté dans la zone ouest. Leur orientation est indifférente. À l'est les portes sont toutes situées sur un petit côté. Elles sont construites en forme de couloir, long de 2 m à 2,50 m et large d'environ 1,50 m. Elles s'ouvrent sur le milieu ou latéralement sur un petit côté. Une case possède deux entrées parallèles en couloir sur un petit côté. Elles sont orientées au sud, sauf une au nord-est. Les murs des couloirs sont montés en dalles posées de chant, sur deux rangées parallèles avec blocage interne. Ce type de construction est original et n'est retrouvé nulle part ailleurs dans le Var.

## Datation

- 8 Le matériel couvre une très large période du premier âge du Fer au troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'habitat de l'âge du Fer est précédé par une fréquentation du Néolithique final, évoquée par un bord droit légèrement rentrant de récipient avec cordon sous le bord externe, un tenon de préhension en forme d'oreille, des éclats et des lames de silex.

- 9 Ce site est un apport original à la connaissance de l'habitat de l'âge du Fer. L'*oppidum* est distant de 1 km de l'habitat groupé et fortifié de hauteur de la Croix-Boeuf occupé au premier et second âge du Fer et de 1,7 km d'un site complexe dit Les Planettes. La proximité de ces sites pose le problème des relations entre habitat groupé et fortifié de hauteur et de proches habitats ouverts.
- 10 VASSEUR Richard et BÉRATO Jacques
- 

## INDEX

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var (83), Muy

**operation** Prospection (PR)

**Index chronologique** : âge du Fer, 1er siècle av. J.-C., Néolithique

## AUTEURS

**RICHARD VASSEUR**

ASS

**JACQUES BÉRATO**

ASS